

Etude de l'articulation des coopérations locales avec les politiques publiques agricoles

sur le territoire du Nord Comminges

Synthèse

SEPTEMBRE 2024

Etude effectuée par : Claire CHAUCHARD, Master 2 TRansitions ENvironnementales dans les Territoires (TRENT), UT2J
Sous l'encadrement de : Floriane CLEMENT, Chargée de recherche en géographie humaine et science politique (INRAe - UMR DYNAFOR), Anne SOURDRIL, Chargée de recherche en ethnologie (UMR LADYSS)
Et : Bertrand DESAILLY, Maître de Conférences en géographie à l'Université Toulouse Jean Jaurès (UMR GEODE)

Contexte de l'étude

Cette étude s'insère dans le **projet de recherche-action COTERRA** qui cherche à répondre à deux enjeux propres au Nord-Comminges : le **maintien de la polyculture-élevage** et la **réduction de l'érosion des sols**. Pour répondre à ces enjeux, l'**autonomie des agriculteur-rices** a été placée au centre du projet en considérant le **collectif** comme un levier important pour favoriser l'autonomie. Par collectif, nous considérons **un groupe d'agriculteur-rices**, formel ou informel, animée par un **intérêt commun**. Le projet explore différentes trajectoires pour favoriser l'autonomie des agriculteur-rices sur le territoire en mobilisant un **collectif interdisciplinaire** regroupant des partenaires académiques, associatifs, institutionnels et économiques.

Objectifs de l'étude

Cette étude vise à :

- Identifier les **modalités de coopérations** locales entre agriculteur-rices sur le territoire du Nord-Comminges et les **cartographier** ;
- Analyser l'influence de différents facteurs sur **ces formes de coopérations, et notamment les politiques publiques agricoles**, afin de comprendre comment ces dernières peuvent mieux prendre en compte et soutenir ces initiatives collectives.

➤ **Comment les formes de coopérations locales entre agriculteur-rices s'articulent-elles avec la recherche d'autonomie en agriculture ?**

Démarche

En adoptant une méthode inspirée de l'**ethnographie**, cette étude s'appuie sur une **trentaine d'entretiens semi-directifs** principalement réalisés avec des **agriculteur-rices** du territoire du Nord-Comminges, réparties sur les trois cantons de L'Isle-en-Dodon, d'Aurignac et de Boulogne-sur-Gesse où s'ancrent le projet COTERRA. Leurs profils varient en fonction du genre (18 hommes, 5 femmes et 2 couples), du modèle de production et du système de production (Figure 1).

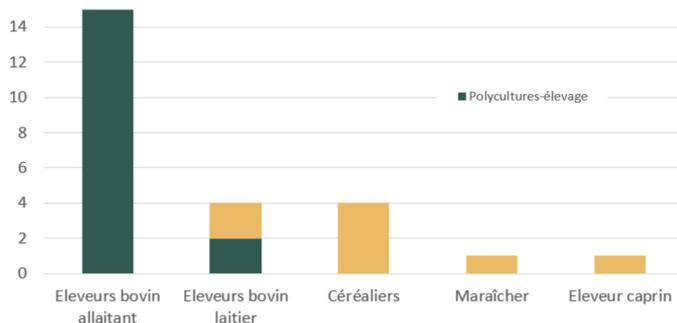


Figure 1. Répartition des agriculteur-rices rencontrées par type de système de production

Éléments de définition

Coopération locale : Celle-ci renvoie à **toutes formes d'action collective de proximité - entraide, partage, échange et mutualisation de ressources** (ressources matérielles comme du matériel agricole, du fumier, des semences, et ressources immatérielles comme des connaissances, un soutien moral, de la main d'œuvre etc.), et **actions de mobilisation** pour un intérêt commun.

Autonomie : Dans cette étude, l'autonomie est définie comme la **capacité et liberté des agriculteur-rices à faire des choix d'organisation et de gestion de leurs fermes**. Cela implique de pouvoir choisir et négocier les relations de dépendance qui influencent leurs décisions, par exemple pour l'achat d'intrants ou la vente des produits, vis-à-vis des organismes de crédit ou des marchés.

Autonomie et coopération sont souvent mises en opposition dans les discours en raison des valeurs individualistes que peuvent sous-tendre certaines représentations de l'autonomie. Nous considérons au contraire que l'autonomie ne s'acquière pas seul-e, mais, en élaborant des relations sociales, qui peuvent aider à réduire ou re-négocier des relations asymétriques avec certains acteurs économiques du secteur.

L'**agroécologie** permet également de gagner en autonomie, en s'appuyant sur des écosystèmes et processus naturels (comme la biodiversité du sol et la régulation biologique), réduisant notamment l'achat d'intrants chimiques ou externes (gasoil). Elle permet également une réappropriation des savoirs acquis par l'observation et l'expérience.

Analyses

Une **dynamique locale de la coopération** influencée par la **mutation du secteur agricole à l'échelle nationale**

Les données collectées ont mis en évidence la co-existence de différentes **modalités de coopérations**, plus ou moins formelles, dans le Nord-Comminges (Figure 2). Ces formes de coopérations, qui portent à la fois sur des éléments matériels et immatériels de la production, ont fortement évolué avec la **modernisation agricole** et l'**évolution du cadre réglementaire** (notamment verdissement de la Politique Agricole Commune (PAC)). Plusieurs **facteurs impactant la dynamique locale d'entraide** ont été identifiés, négativement (p.ex. la diminution du nombre d'agriculteur-rices) ou positivement (p.ex. le maintien de l'élevage sur le territoire).

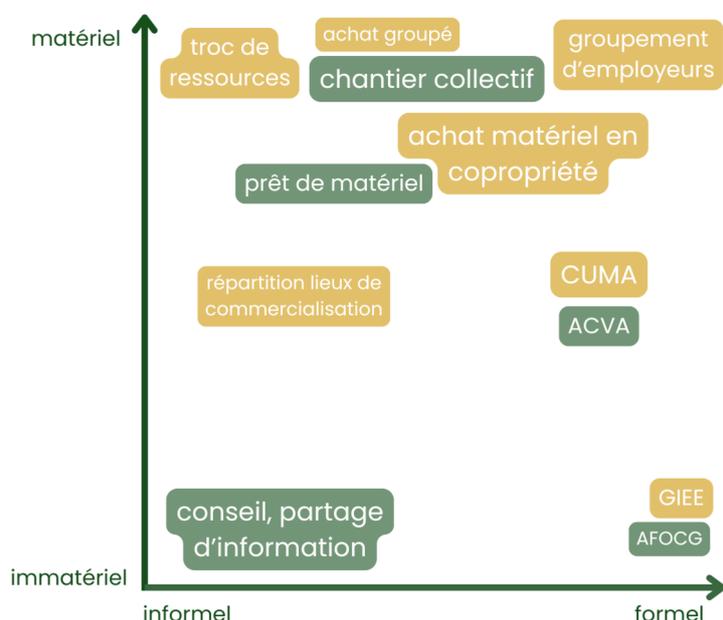


Figure 2. Gradient de coopérations observées localement suivant leurs degrés de matérialité et de formalité

Ces formes de coopération peuvent être mobilisées par plusieurs **types de réseaux** (Figure 3) :

- Des **réseaux d'entraide** que l'on pourrait qualifier de **"traditionnels"** à base familiale ou s'appuyant sur des relations de compérage qui s'inscrivent souvent dans le temps long.
- Des **réseaux alternatifs**, qui s'élaborent sur la base d'affinités interpersonnelles et d'une convergence de valeurs.
- Des **réseaux de coopération adossés à des groupes formels** tels que des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE). Ils s'appuient souvent sur d'autres réseaux existants.

Si certain-es agriculteur-rices perçoivent une **perte de l'entraide localement**, nos résultats montrent que cette dernière a en fait **évolué vers d'autres formes de coopérations** :

- **plus étendues spatialement** en raison de la diminution du nombre d'agriculteur-rices et de la diversification des modalités de coopération qui ne portent plus uniquement sur des travaux agricoles ;
- **plus choisies** dans la mesure où l'on ne fait plus avec le voisin par nécessité ;
- **impliquant un plus petit nombre de membres** ; et
- **moins visibles**, notamment en raison de formes de coopération s'appuyant sur du partage d'expérience et de savoirs.

L'intégration des **agricultrices** à ces réseaux très masculins est inégale selon le type de réseau et la place qu'elles occupent au sein de l'exploitation : en la qualité de conjointe aidante, de fille amenée à hériter de l'exploitation familiale ou de cheffe d'exploitation. Elles doivent souvent redoubler d'efforts pour gagner une réputation et se faire une place au sein de ces réseaux.

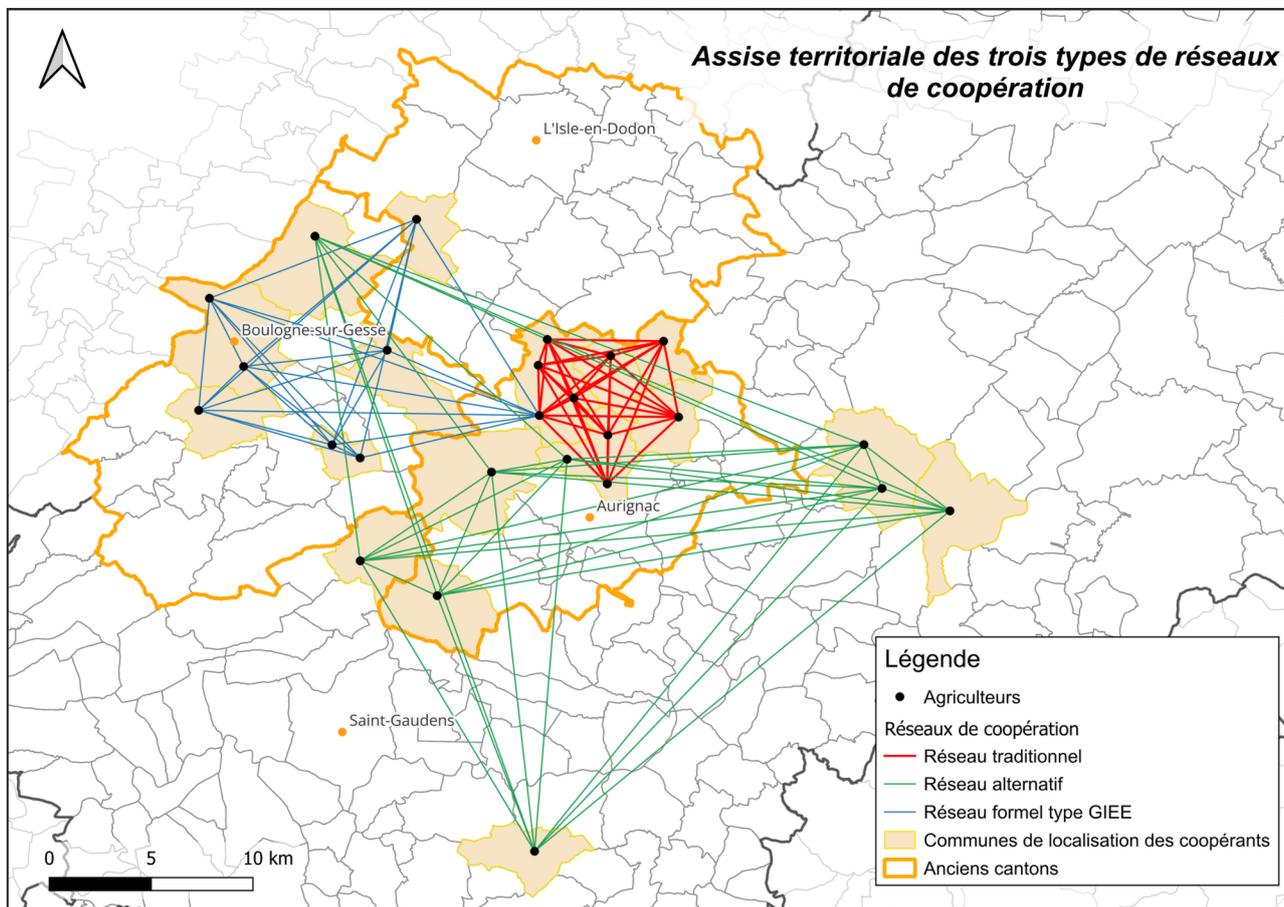


Figure 3. Assise territoriale des trois types de réseaux de coopération identifiés

Faire collectif : penser et construire la coopération à l'aune du concept d'autonomie

La coopération ne va pas forcément de soi, elle a aussi un coût, notamment en termes de temps passé et d'engagement moral. Ainsi les agriculteur-rices rencontrés la perçoivent tantôt comme une **contrainte** tantôt comme une **ressource**.

Si la coopération doit constituer un **appui plus ou moins direct à la production**, cet investissement suit une vision plus ou moins « utilitariste » basée sur l'**évaluation du ratio coûts / bénéfices**. Il est influencé également par le **regard des autres**, car l'engagement dans un collectif pour expérimenter de nouvelles pratiques peut être perçu comme une forme de non-conformisme. La **posture de l'agriculteur.rice** est également primordiale, car la coopération nécessite une ouverture vers les autres, une envie et une capacité à changer. Le type d'engagement est différent pour les chantiers collectifs où l'on collabore à quelque chose de commun. La recherche de **sociabilité** constitue une autre motivation qui amène certains agriculteur-rices à s'investir dans des démarches collectives, comme les ACVA.

L'engagement dans des formes de coopération est aussi influencé par les facteurs suivants :

- des stratégies différentes pour **gérer l'incertitude** associée au métier d'agriculteur-riche due à la volatilité

des marchés, aux aléas environnementaux, au cadre réglementaire, etc. Certain-es essayent de gagner en autonomie pour être plus résilient-es, p.ex. via le passage en bio ou la réduction de leur activité. Cependant, pour la majorité des agriculteur-rices de tels changements de systèmes représentent des risques importants sur le court terme et le *status quo* est perçu comme plus sécurisant.

- **du principe de réciprocité** qui demande à l'agriculteur-riche bénéficiant de l'aide d'un tiers de rendre l'aide apportée, pour garantir l'**équité** entre les coopérants. En réalité, la proportionnalité exacte de l'échange s'observe rarement car les échanges ne suivent pas la logique binaire d'un échange marchand. **L'existence d'un contre-don**, supérieur en importance au don initial, **entretient la coopération**, puisque les coopérants ne s'acquittent jamais de leur dette.

Les agriculteur-rices peuvent **gagner en autonomie non pas en s'émancipant de toutes relations de dépendance mais en choisissant ces dernières**. Aux relations verticales qui les lient aux grandes coopératives, banques et marchés, certains agriculteur-rices vont préférer créer des **relations horizontales** avec leurs pairs (Figure 4) (p.ex. à travers l'achat commun de matériel ou l'échange de paille/fumier) ou avec des structures coopératives à la gouvernance partagée. Ces **relations horizontales** sont **vécues plus positivement** par les agriculteur-rices car elles sont **plus négociables et perçues comme plus désirables**.

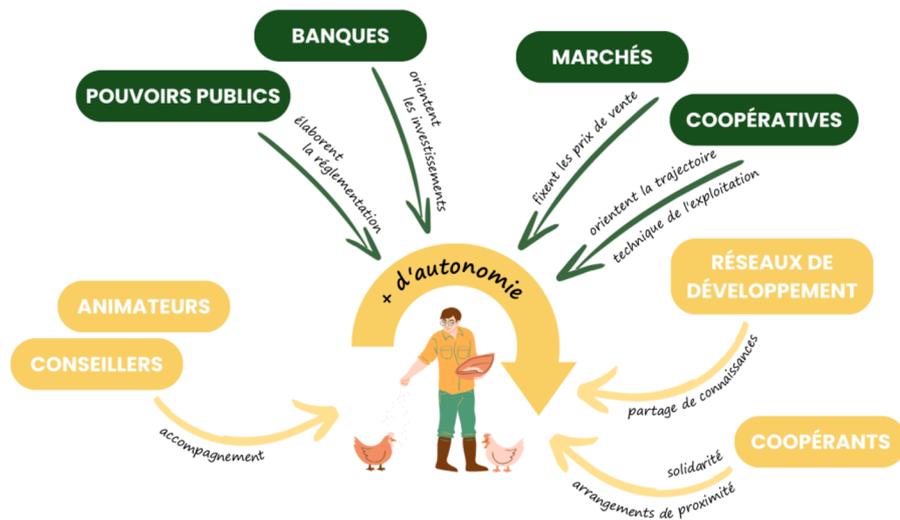


Figure 4. Des relations de dépendances horizontales permettant de gagner en autonomie

Le collectif comme vecteur de changement ?

Le collectif peut constituer une source de changement au niveau de la ferme en apportant des **ressources sur le plan technique** et un **soutien moral** face au poids des représentations locales et du regard des autres. Les agriculteurs développant des pratiques nouvelles sur leurs fermes se tournent vers des réseaux de coopération étendus spatialement car ils recherchent avant tout des pairs avec lesquels ils partagent les mêmes valeurs. L'implication dans des groupes tels que les GIEE permet

également à certain-es agriculteur-rices d'acquérir des **connaissances vectrices d'émancipation** par rapport à certaines formes de conseil technique des coopératives. Si l'engagement dans des groupes peut participer à une agroécologie silencieuse (Lucas et al., 2020), leur capacité transformative reste cependant conditionnée à la volonté et capacité de ses membres à faire évoluer leurs modèles.

Comme nous l'ont montré les manifestations de janvier 2024, la coopération peut également constituer un moyen de porter des revendications et de **faire contrepouvoir**. La coopération peut ainsi contribuer à inverser certains rapports de force.

Messages clés

Les coopérations entre agriculteur-rices sur le Nord-Comminges **se sont fortement reconfigurées** sous l'effet de l'évolution du secteur agricole. Malgré son déclin, la présence de l'élevage participe au maintien de certaines formes de coopération sur le territoire, comme l'achat groupé de matériel, l'échange de ressources pour les fermes ou les chantiers collectifs.

La coopération locale est un facteur d'innovation permettant de gagner en autonomie lorsqu'elle permet de remplacer des relations verticales asymétriques par des

relations horizontales plus négociables, et peut ainsi constituer un vecteur de changement. Maintenir une diversité de formes de coopération permet d'assurer une complémentarité entre ses différents types de bénéficiaires.

Cependant, créer et s'engager dans des réseaux et formes de coopérations a un coût, qui est largement supporté par les agriculteur-rices. **Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer pour soutenir ces réseaux**, afin d'atténuer le poids des verrous économiques dans la capacité des agriculteurs à faire évoluer leurs systèmes.

Pour citer ce document :

Chauchard Claire (2024). Etude de l'articulation des coopérations locales avec les politiques publiques agricoles sur le territoire du Nord-Comminges. Synthèse du mémoire de fin d'études, UT2J, UMR Dynafor et UMR LADYSS, 4 pages.

